

Il ne veut pas voir passer des bus sur la future place devant l'Usine à gaz



Jacky Colomb souhaite que la future place devant l'Usine à gaz soit d'un seul tenant, sans arrêt pour les bus.

Andrée-Noëlle Pot

Jacky Colomb n'en démord pas: la place qui va être aménagée devant l'Usine à gaz doit être un charmant square ombragé, un espace festif, et surtout ne pas avoir de césure pour permettre le passage des bus. Lors du dernier Conseil communal, cet élu du groupe des Indépendants a déposé une interpellation sur ce sujet. Ce n'est pas la première fois qu'il évoque ce dossier. Il était déjà intervenu lors de la séance d'octobre. Il s'était alors étonné que le vœu de la commission chargée de l'examen du préavis sur l'aménagement de

la Vy-Creuse, à savoir une place d'un seul tenant devant l'établissement culturel, n'ait pas été pris en compte alors que la Municipalité en avait accepté le principe.

«Tarte à la crème»

Claude Dupertuis lui avait alors répondu que cet arrêt ne porterait pas préjudice à l'esthétisme de la place. Selon le municipal en charge des travaux et environnement, il faut attendre le plan directeur d'aménagement des rives du lac pour obtenir une solution finale pour des arrêts de bus sur la route cantonale. Il avait

ajouté que même si l'Exécutif peut accepter un vœu en commission, les services cantonaux peuvent en décider autrement.

Une réponse qui n'a pas été du goût de Jacky Colomb. Dans son interpellation, il a qualifié ce plan directeur des rives du lac de *tarte à la crème*, d'*Arlésienne*, de *chimère qui permet toutes les pirouettes politiques les plus improbables*. Il a estimé qu'un arrêt de bus sur la future place ne se justifie pas dans la mesure où il ne dessert pas convenablement le quartier de Rive. Par ailleurs, a-t-il ajouté, un arrêt avait déjà été

installé sur la route cantonale, il y a trois ans, avant d'être supprimé quelques semaines plus tard... *Il est à parier que ce couloir de bus servira occasionnellement de parking sauvage ou de raccourci pour automobilistes pressés*, a-t-il observé.

A la fin de son intervention, il a demandé au syndic et aux municipaux de donner suite au vœu de la commission. Il a été applaudi par certains conseillers communaux. La Municipalité n'a pas fait de commentaire. Mais assurément Jacky Colomb attend une réponse. **MARIE-CHRISTINE FERT**